

Council municipal du 01 décembre 2017

Convocation le 27 Novembre 2017

Présents : MM Claude BOUINE, Thierry DE MEYER, Jocelyne FIAZ, Jérôme LABBETTE, Nadir MEKE, Mmes
Nouroussa MIMMAY, Christiane PAPON, Christiane WINDIG,
Absents : MM Nicolas LABBETTE, Marie LEMO, Christian LITOPANEC, Mmes Julia PERBARD, Corinne LAQUIE, Agnès
BINE-MILKINE, Evyline WINDIG,
Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 07 Novembre 2017
Jocelyne FIAZ en second secrétaire de séance.

Urbanisme

EP accordée pour un bâtiment de stockage au Plan des Propriétés
EP accordée pour un access au village
EP déposé pour une place de 100. Le conseil

EGE

Quelques retours de questionnaires envoyés aux propriétaires de terrains agricoles. Une relation téléphonique pour les
intéressés en ce sens.

Présentation par le bureau d'étude de diagnostics au conseil le 19/11/2017.

Réunion le 04 Janvier à 18h00 pour l'ensemble des agriculteurs.

Bâtiments Communes

- Les travaux d'accessibilité à la route et dans les locaux sont en cours de finition
- Une zone de rencontre est créée entre la route de la Maye et celle de l'application de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la zone
en limite dans ce secteur à 20kmh.

Application des Rapports sur le prix et la qualité du service 2016 :

- de prévision et de gestion des déchets
- de l'aménagement collectif
- de l'aménagement non collectif.

Conformément aux articles R1124-1 et R1124-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fait obligation aux
communes et EPCI de 1000 habitants et plus de mettre à la disposition du public le ou les rapports annexés en question.

Il est fait présentation au Conseil Municipal des rapports sur le prix et la qualité du service public :

- de prévision et de gestion des déchets
- de l'aménagement collectif
- de l'aménagement non collectif

étalés par la Commission d'Agglomération Valence Romans Agglo.

Après un avis définitif, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (M. Prost, M. Couste, M. Abouzeine) prend acte de la présentation des rapports sur le prix et la qualité du service public :

- de prévision et de gestion des déchets
- de l'aménagement collectif
- de l'aménagement non collectif

étalés par la Commission d'Agglomération Valence Romans Agglo.

Délibération, usage rationnel pour l'objectif technique

Cette délibération est mise de l'ordre du jour en attendant l'accord de conseil de gestion.

Délibération subvention aux associations

Monsieur Le Maire expose aux conseillers municipaux que lors de vote de Budget Prévisionnel 2017 un montant de 25000
maximum avait été prévu au compte 0774 pour versement de subventions aux associations. Il rappelle les noms des
organismes ayant reçu des subventions de la commune l'année précédente
Il propose une liste de quelques associations qui ont demandé des subventions.